



ZONES

- UA - ZONE URBAINE DE CENTRE BOURG ANCIEN
- UB - ZONE URBAINE PERIPHERIQUE AU CENTRE VOURG ANCIEN
- UBnd - ZONE URBAINE ELOIGNEE DU CENTRE BOURG ET NON DENSIFIABLE
- UE - ZONE URBAINE RESERVEE AUX EQUIPEMENTS
- 1AU - ZONE A URBANISER OUVERTE A L'URBANISATION
- A - ZONE AGRICOLE
- Ax - SECTEUR DE LA ZONE AGRICOLE ACCUEILLANT UNE ACTIVITE EXISTANTE
- N - ZONE NATURELLE

AUTRES OUTILS

- L151-19 - PERIMETRE SUR LE COEUR DU BOURG
- ★ ELEMENTS REPRES AU TITRE DE L'ARTICLE L151-19
- EMBLEMES RESERVES
- HAIES REPRES AU TITRE DE L'ARTICLE L151-23
- ESPACES BOISES CLASSES
- CHANGEMENTS DE DESTINATION AUTORISES EN ZONES A ET N

